

## À FAIRE... À SUIVRE ! LA CULTURE SUR MESURE

Contacts animatrices :

1<sup>er</sup> accueil sur rendez-vous  
au 05 67 20 35 65

Yasmina NATHALIE  
ynathalie@ligue31.org  
06 43 59 46 96

Anne BRABANT  
annebrabant@ligue31.org  
06 79 30 25 58

Permanence au centre-ville :

Maison des solidarités de Pont-Vieux  
5 Rue du Pont Vieux - 31300 Toulouse  
Métro Saint-Cyprien - Arrêt de bus Cour Dillon  
le vendredi de 13 h 30 à 16 h.

Possibilité de rendez-vous au centre-ville.

### LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

*Mouvement laïque d'éducation populaire créé il y a plus de 150 ans, la Ligue de l'enseignement réunit des associations et citoyens engagés au quotidien pour l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport. Elle a pour ambition de combattre l'égoïsme et l'individualisme à travers l'action citoyenne et collective.*

Site Web : [www.ligue31.org](http://www.ligue31.org)



## À FAIRE... À SUIVRE !

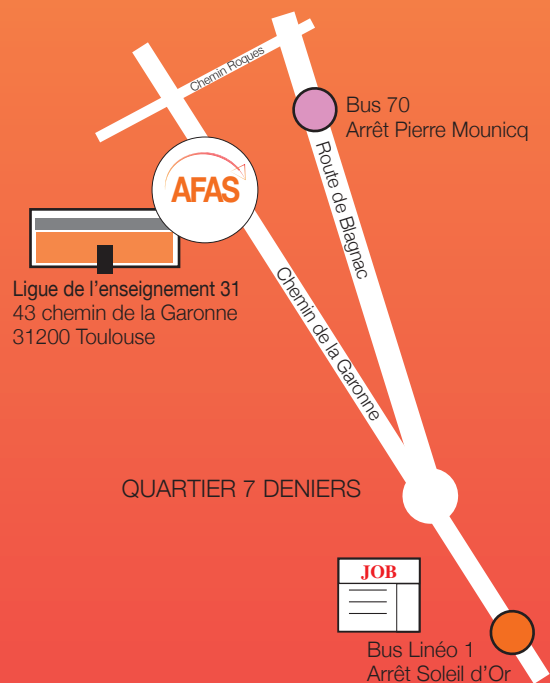
Ligue de l'enseignement Haute-Garonne

05 67 20 35 65

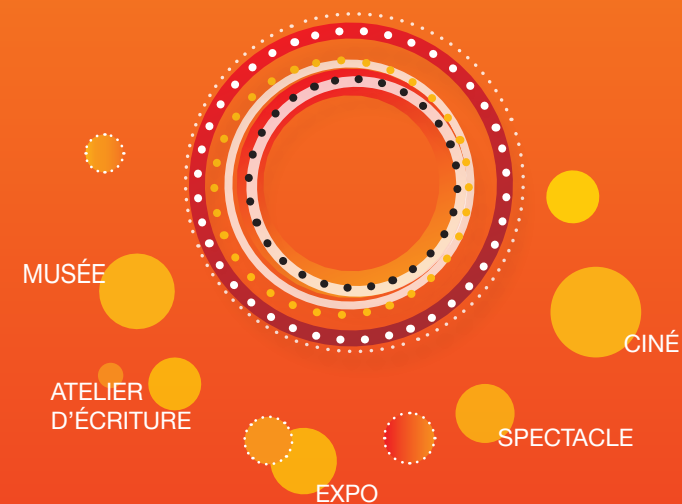
43 chemin de la Garonne - 31200 Toulouse

Bus 70 Arrêt Pierre Mounicq

Bus Linéo 1 Arrêt Soleil d'Or



## À FAIRE... À SUIVRE !



## LA CULTURE SUR MESURE

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en 2 000 exemplaires par l'imprimerie Messages à Toulouse  
Conception et réalisation : Alison Vieuxmaire - lapocheta.com





## QU'EST-CE QUE C'EST ?

« À Faire... À Suivre ! » (AFAS) est une action d'insertion sociale dont l'objectif est d'informer, d'orienter, d'accompagner et de soutenir les personnes en difficulté dans leur accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

Envie de voir de nouvelles choses, de retrouver confiance en vous ou juste de sortir plus souvent ? AFAS réveille votre curiosité, en douceur et dans la bonne humeur !

Les animatrices d'AFAS, Anne et Yasmina, sont à l'écoute de vos besoins, de vos goûts et de vos centres d'intérêt, mais aussi de vos difficultés...

Ateliers d'écriture, séances de cinéma, matchs sportifs, visites de musées et d'expositions, festivals et concerts, journées découverte, opéras et ballets, spectacles de théâtre, de danse, de cirque, de marionnettes ou encore pratique d'un loisir ou d'un sport qui vous plaît...

Des activités à faire seul-e ou à l'occasion de sorties collectives. C'est vous qui choisissez !

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

Des sorties et des activités gratuites vous sont proposées toute l'année, dont l'atelier d'écriture animé par Yasmina. Pour certains événements, une participation symbolique peut vous être demandée (environ 1 ou 2 €).

Les animatrices peuvent également vous aider dans la recherche d'un sport ou d'une activité régulière.

## C'EST POUR QUI ?

« À faire... À suivre ! » s'adresse à toutes les personnes en situation de précarité ou confrontées à des difficultés. L'action s'inscrit également dans le CER (Contrat d'Engagement Réciproque) pour les bénéficiaires du RSA.

J'aimerais bien **sortir de chez moi** pour découvrir des nouvelles choses...

Il y a plein d'événements culturels qui me font envie, mais **je n'ai pas les moyens** d'en profiter.

J'ai envie de **pratiquer une nouvelle activité**, mais je ne sais pas quoi choisir !

**Je n'ose pas sortir tout-e seul-e** en ville pour aller voir des expos ou des spectacles...

Moi, c'est le contraire, je préfère les **sorties solo**, mais je ne sais pas où trouver les informations !

Venez rencontrer les animatrices de l'action  
« À FAIRE... À SUIVRE ! »

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

### 1 PRISE DE CONTACT

Contactez-nous au 05 67 20 35 65 pour prendre un rendez-vous individuel.

### 2 RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

Venez nous rencontrer à la Ligue de l'enseignement (quartier Sept Deniers, voir adresse et plan au dos) ou dans le centre-ville de Toulouse (voir permanence au dos).

### 3 DITES-NOUS TOUT !

Quelles sont vos attentes ? Quelle activité souhaitez-vous découvrir ? Quelles sont vos contraintes ? Et vos envies ? Nous sommes à votre écoute !

### 4 ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN

Quelques soient les difficultés que vous rencontrez, nous vous soutenons et nous vous soumettons des propositions adaptées à votre situation. Nous vous accompagnons pour que vous puissiez pratiquer l'activité qui vous correspond et qui vous convient.

### 5 ET APRÈS ?

Vous pouvez bénéficier de l'action AFAS à chaque fois que vous en avez envie et autant de fois que vous le souhaitez.